



**Fabienne Duboscq**  
*Mentor des directeurs.trices et président.es  
d'associations et fondations*



Fabienne Duboscq met à profit sa double expérience de direction générale en association et fondation et celle de dirigeante bénévole. **Prenez de la hauteur avec quelqu'un qui a déjà été à votre place !**

**Pourquoi ?**

**Comment ?**

**Les séances de mentorat durent 2h30** (en visio ou en présentiel à Paris et à Avignon). Une séance permet de traiter un à deux sujets.

**Pour qui ?**

**Combien ?**

Président.tes, directeurs.trices d'associations et fondations.  
**Le mentorat est un accompagnement individuel pour vous aider à incarner pleinement votre rôle de responsable.**  
Il est possible de proposer un mentorat du binôme pdt/dg.

Il existe un tarif **à la carte et un forfait annuel de 8 séances.** Chaque séance donne lieu à une synthèse et à l'envoi de ressources en lien avec le.les sujets traités.



# Tarifs et modalités 2024

Les séances de mentorat se déroulent sur une durée de 2 h 30.

La personne bénéficiant du mentorat adresse 3 jours à l'avance, un ou deux sujets à aborder lors de la séance, ainsi que les documents éventuels s'y afférant (8/10 pages max).

Chaque séance donne lieu à une synthèse et à l'envoi de ressources en lien avec les sujets traités.

## A la carte

Il s'agit d'interventions ponctuelles réalisées à la demande du dirigeant. Fabienne Duboscq s'engage à proposer un créneau horaire dans un délai maximum d'une semaine.

**Prix par séance : 750€ TTC**

## Forfait annuel

Il s'agit d'un forfait incluant 8 séances de mentorat, payable d'avance et valable pour 12 mois.

**Forfait annuel (nominatif) : 5000€ TTC**